

21 avr 2023 -12:02

Le programme Beliris 2023-2024 prévoit 771 millions d'euros d'investissements pour Bruxelles

Les autorités fédérales et régionales bruxelloises ont approuvé l'avenant 15, le programme d'initiatives de Beliris pour 2023-2024. Beliris, l'expert fédéral en construction publique pour Bruxelles, assure la mise en œuvre de projets pour le développement de Bruxelles en tant que capitale nationale et internationale.

Ce nouveau programme assure la continuité des projets en cours, prévoit les fonds nécessaires pour faire face à l'inflation et inclut plusieurs nouveaux projets. Pour 2023 et 2024, une alimentation de 279 millions d'euros a été allouée. Avec le report des années précédentes, l'enveloppe budgétaire de l'avenant 15 s'élève à 771 millions d'euros.

30 ans de maîtrise d'ouvrage pour Bruxelles

Depuis 30 ans, Beliris développe la mobilité active et les transports publics, réaménage les espaces verts et les espaces publics, rénove les logements sociaux, les infrastructures sportives et culturelles et restaure le patrimoine. Ces investissements du fédéral apportent une réelle valeur ajoutée à long terme aux habitants et aux visiteurs de Bruxelles.

771 millions d'euros investis dans 5 domaines

Les budgets de Beliris sont répartis entre cinq domaines. 259 millions d'euros, soit un tiers du budget, sont consacrés à des projets de mobilité. Plus d'un cinquième est consacré à la rénovation urbaine, avec 180 millions d'euros, et à la culture et au sport, avec 168 millions d'euros. 71 millions d'euros seront investis dans les espaces verts et publics, et 22 millions dans les infrastructures à finalité économique et de formation. Enfin, 71 millions d'euros sont consacrés aux frais fixes de fonctionnement.

De manière transversale, la majorité du budget global (40,7%) est consacrée à des projets de mobilité, ce qui était une volonté forte du comité de coopération.

Continuité des projets

L'avenant 15 est principalement orienté vers la continuité des projets en cours dans la mesure où nombre de projets déjà débutés dans les avenants précédents nécessitent des budgets supplémentaires.

Compte tenu des augmentations de prix de ces dernières années, le programme prévoit également les fonds nécessaires pour couvrir l'inflation dans les projets pour lesquels Beliris est le maître d'ouvrage.

Il s'agit notamment :

- de l'extension du réseau de métro vers le Nord de Bruxelles
- du développement du réseau Veloplus avec des pistes cyclables le long des voies de chemin de fer
- du réaménagement de la place Schuman et d'autres carrefours importants pour rendre l'espace public

plus agréable et plus vert et donner plus d'espace aux usagers actifs

- de la réalisation de contrats de quartier et de contrats de rénovation urbaine
- du développement de zones prioritaires telles que Biestebroeck et Reyers
- de la rénovation de logements sociaux comme ceux de la rue du Tilleul à Schaerbeek
- de la restauration et la rénovation du Théâtre royal de la Monnaie, du Conservatoire de Bruxelles et du Musée Juif de Belgique
- de la restauration des parcs de Forest, du Cinquantaire, Duden et Jupiter. La construction du parc Allée du Kaai aux quais des Matériaux et Beco, d'une zone récréative à Neerpede et de l'écopont à la Forêt de Soignes

15 nouveaux projets

Au total, 15 nouveaux projets ont été confiés à Beliris.

Un projet attendu depuis longtemps par les Bruxellois est la construction d'une piscine en plein air. Dans le centre-ville, 4.800 m² du canal seront transformés en espaces de baignade. Beliris contribue à hauteur de 1,1 millions d'euros aux études du projet de la piscine Beco.

Un centre sportif régional sera construit sur le quai des Armateurs à côté du Bassin Vergote, à la fois pour les habitants du quartier mais aussi pour y organiser des compétitions régionales et nationales.

Ces deux projets confirment l'implication importante de Beliris dans la mise en œuvre du Plan Canal.

Outre le sport, plusieurs initiatives culturelles viennent s'ajouter : la rénovation des musées dans le parc du Cinquantaire, l'amélioration de la salle de répétition du *Belgian National Orchestra* via une subvention, le Palais du Coudenberg et le Palais du Heysel.

Le réaménagement de plusieurs axes routiers importants sont prévus : l'avenue du pont de Luttre, les rues de la Compétition et René Henry, la chaussée de Louvain et les voiries autour du Bois de la Cambre.

Un autre grand projet de réaménagement concerne la place du Luxembourg. L'objectif est de redonner à cette place néoclassique sa fonction de lieu de détente et de créer un espace harmonieux où chaque usager de la route a sa place, dans le respect du patrimoine bruxellois.

En outre, Beliris commandera une étude de faisabilité pour une liaison cyclo-piétonne entre la gare de Luxembourg et la gare de Schuman le long de la voie ferrée, appelée Highlane.

Beliris apportera également une contribution majeure dans le domaine de l'innovation et de la recherche avec la construction d'un institut de recherche pédiatrique : le *Brussels Research Institute for Pediatrics* (BRIP). Il s'agit du premier institut de recherche pédiatrique en Belgique et il contribuera au renforcement la coopération en matière de recherche entre les départements de pédiatrie de toutes les universités du pays.

Citations

Karine Lalieux, ministre en charge de Beliris

« L'avenant 15 s'inscrit dans la continuité de l'avenant précédent, tout en assurant la maîtrise de la hausse de certains coûts liée à l'inflation. Il confirme les ambitions du gouvernement fédéral à continuer à participer activement, aux côtés de la Région de Bruxelles-Capitale, à la mise en œuvre de projets offrant à Bruxelles un rayonnement international. Avec Beliris comme partenaire, la Région bruxelloise peut compter sur l'appui d'une équipe de professionnels pour faire de Bruxelles une région toujours plus agréable à vivre pour ses habitants et accueillante pour ses millions de visiteurs. En cette année 2023 qui marque le 30e anniversaire de Beliris, l'accord sur l'avenant 15 confirme les liens forts qui unissent le Fédéral et la Région bruxelloise autour d'un projet commun pour Bruxelles, les Bruxellois et l'ensemble des Belges. »

Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale

« Le programme Beliris 2023-2024 contient des projets essentiels et je tiens à saluer les équipes de Beliris qui y travaillent quotidiennement. Ce nouvel avenant représente de nouveaux logements, de nouveaux équipements sportifs ou encore des pistes cyclables, des infrastructures de mobilité et des espaces verts permettront d'améliorer la qualité de vie des Bruxellois et des visiteurs. Ensemble, avec notre partenaire Beliris, nous continuons à développer Bruxelles en tant que capitale nationale et internationale ! »





Beliris
SPF Mobilité et Transports
Rue du Progrès 56
1210 Brussel
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.beliris.be>

Sophie Saerens
Porte-parole FR - Responsable
communication
+32 476 60 75 33
sophie.saerens@mobilit.fgov.be

Elien De Swaef
Porte-parole NL - Experte en
communication
+32 475 85 65 77
elien.deswaef@mobilit.fgov.be